



Positif
FORMATION

RISQUES ROUTIERS



Acteur de la prévention du risque routier

Réf : RR-1

Objectif

Identifier les facteurs de risque routier et développer des comportements adaptés.

Modalité pédagogique

— EN RÉSUMÉ

Formation-action à destination des collaborateurs exposés au risque routier permettant de participer activement à la détection des facteurs de risques et proposer des pistes individuelles et collectives de prévention. Comprendre le fonctionnement du risque routier, l'interférence entre vie personnelle et professionnelle, responsabilité individuelle et collective, les compétences cruciales pour participer à la prévention des risques routiers.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Définir le cadre de la prévention du risque routier.
- Identifier et analyser les risques routiers.
- Sensibiliser à la consommation et aux effets de l'alcool, stupéfiants et médicaments.
- Proposer des actions préventives efficaces.

— PÉDAGOGIE

Recueil des attentes pré-formation. Pédagogie ludique et applicative, jeux de rôles, exercices pratiques et applications concrètes.

70 % pratique 30 % théorique.

Risques routiers



1 Jour



Maxi 10 Pers.

PRÉREQUIS

TOUT PUBLIC

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la prévention des risques routiers.



Actuellement nos formations se déroulent dans l'entreprise cliente. Notre référent pédagogique s'assure que les conditions d'accueil sont bien prises en compte. Il adressera un mail ou un courrier pour en être rassuré auprès du mandataire.

ÉVALUATION

Évaluation formative par le formateur tout au long de la formation. Délivrance d'une attestation individuelle de formation. Évaluation à chaud et à froid.

— LE PROGRAMME

1. Définir le cadre de la prévention du risque routier

- Pointer les enjeux de la prévention du risque routier
- Identifier le contexte institutionnel et réglementaire du risque routier
- Définir les notions liées au risque routier

2. Identifier et analyser les risques routiers

- Cerner le processus d'apparition du risque routier
- Déterminer les composantes essentielles d'une situation de travail sur route
- Identifier et repérer les différents facteurs déterminants du risque routier
- Comprendre les facteurs d'aggravation du dommage
- Utiliser des outils d'analyse préventive de situation de travail
- Intégrer l'évaluation du risque routier dans le DUERP

3. Sensibiliser à la consommation et aux effets de l'alcool, stupéfiants et médicaments

- Connaître les cadres légaux de consommation
- Maîtriser le dosage recommandé concernant l'alcool
- Identifier les effets des différents produits et substances
- Connaître l'impact de la poly-consommation et les risques d'addiction
- Repérer les situations à risques
- Identifier les composantes d'une situation de travail à risque
- Différencier les actions de prévention, de protection et de réparation
- Les Outils de recherche d'améliorations préventives



Formation et prévention alcool, cannabis et médicaments

Réf : RR-2

Objectif

Acquérir une compréhension claire des produits psychoactifs, de leurs effets et des dangers liés à leur usage. Identifier les rôles et responsabilités de chacun dans la prévention, repérer les situations à risque, adopter les bonnes réactions, mettre en œuvre des actions adaptées et maîtriser les outils de contrôle existants

Modalité pédagogique

— EN RÉSUMÉ

Cette formation a pour but de sensibiliser les participants aux impacts des comportements addictifs sur le lieu de travail, qu'ils soient liés à l'alcool, aux drogues ou aux médicaments. Elle permet d'adopter une posture préventive face aux risques, de comprendre les mécanismes d'addiction, et de mieux gérer les situations sensibles au sein d'une équipe.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Distinguer les différents types d'addictions et leurs manifestations en entreprise.
- Maîtriser le cadre réglementaire et les responsabilités de l'employeur et des salariés.
- Comprendre les facteurs de vulnérabilité et les processus d'addiction.
- Agir de manière appropriée face à une situation problématique (collègue en difficulté, suspicion d'usage, etc.).
- Connaître les ressources internes et externes vers lesquelles orienter.

— PÉDAGOGIE

- Alternance entre apports théoriques et mises en situation
- Témoignages, échanges de pratiques et analyses de cas
- Utilisation de vidéos, supports pédagogiques et fiches outils
- Approche participative favorisant l'expression et l'interaction

— LE PROGRAMME

1. Environnement juridique et rôle de l'entreprise

- Les obligations de l'entreprise en matière de prévention des conduites addictives
- Le cadre réglementaire (Code du travail, responsabilité pénale, etc.)
- Politique interne de prévention : posture managériale, protocole de gestion des situations à risque

2. Environnement juridique et rôle de l'entreprise

- Les différentes substances psychoactives : alcool, cannabis, médicaments, etc.
- Les nouveaux comportements à risque : jeux en ligne, réseaux sociaux, smartphone...
- Détection des signes d'alerte et d'une consommation problématique
- Comportements à risque selon le contexte professionnel

3. Comprendre l'addiction et ses impacts

- Définition d'une conduite addictive et mécanismes de dépendance
- Les facteurs individuels, environnementaux et professionnels
- Conséquences sur la santé, la sécurité, la productivité et le collectif de travail

4. Posture à adopter en situation sensible

- Savoir dialoguer avec une personne en difficulté
- Réagir sans jugement tout en respectant le cadre légal
- Comment orienter : vers qui ? à quel moment ?
- Gérer les situations critiques avec bienveillance et efficacité

Risques routiers



1 Jour



Maxi 10 Pers.

PRÉREQUIS

Tout public souhaitant comprendre le phénomène des conduites addictives.

Il est recommandé de parler le français pour suivre la formation sensibilisation aux addictions en entreprise ou conduites addictives.

INTERVENANTS

Formateurs spécialisés dans la prévention des risques routiers.



Actuellement nos formations se déroulent dans l'entreprise cliente. Notre référent pédagogique s'assure que les conditions d'accueil sont bien prises en compte. Il adressera un mail ou un courrier pour en être rassuré auprès du mandataire.

ÉVALUATION

Évaluation formative par le formateur tout au long de la formation. Délivrance d'une attestation individuelle de formation.



Adopter une conduite écoresponsable et économique

Objectif

Accompagner les entreprises disposant de véhicules légers ou lourds (PL, utilitaires, bus, etc.) vers une conduite plus respectueuse de l'environnement et plus économique. Réduire durablement les dépenses en carburant, l'usure des véhicules, les émissions polluantes et la sinistralité.

Modalité pédagogique

— EN RÉSUMÉ

Face à la hausse des coûts de carburant et à l'urgence environnementale, adopter une conduite économe est devenu un véritable enjeu pour les organisations. Cette formation vise à initier les conducteurs aux principes de l'écoconduite afin de limiter les consommations, les émissions de CO₂, et les frais d'entretien, tout en assurant la sécurité sur la route.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Maîtriser les principes fondamentaux de l'écoconduite
- Adapter son comportement de conduite selon le véhicule et le contexte
- Réduire les risques routiers et les comportements accidentogènes
- Intégrer les enjeux économiques, sécuritaires et écologiques de la conduite
- Savoir exploiter les équipements du véhicule pour optimiser les trajets

— PÉDAGOGIE

- Apports théoriques clairs et concrets
- Mise en situation pratique sur simulateur de conduite ou véhicule
- Échanges interactifs autour des bonnes pratiques
- Analyse personnalisée des habitudes de conduite
- Supports pédagogiques digitaux et visuels

— LE PROGRAMME

1. Comportements de conduite et éco-réflexes

- Rappels essentiels sur les règles de sécurité routière
- Identifier les mauvaises habitudes : accélérations brutales, freinages inutiles, sous-régime/sur-régime...
- Comprendre les impacts d'une conduite fluide sur la consommation et l'usure du véhicule
- Réduire les distances de sécurité et mieux anticiper
- Optimiser l'aérodynamisme, la pression des pneus, la charge embarquée
- Utiliser les systèmes d'aide à la conduite : freinage d'urgence, limiteur/régulateur de vitesse...

2. Mise en pratique (simulateur ou véhicule réel)

- Simulation de conduite économique dans différents contextes : autoroute, ville, zones encombrées...
- Conduite en montée, en descente, par temps de pluie
- Exercices sur trajectoires, freinage, rétrogradage, anticipation
- Comparatif entre une conduite classique et une conduite économe
- Analyse des performances individuelles

3. Facteurs environnementaux et économiques

- Réduction des émissions de gaz à effet de serre
- Diminution des coûts d'entretien des véhicules
- Impact sur le TCO (coût total de possession) de la flotte
- Comportement éco-citoyen et image de marque de l'entreprise

Risques routiers



3h



Maxi 10 Pers.

PRÉREQUIS

Chauffeurs poids lourds, conducteurs de véhicules utilitaires, commerciaux, VTC, VRP, agents de collectivités ou tout salarié amené à conduire dans le cadre de son activité.

👉 Permis de conduire valide recommandé pour la mise en pratique.

INTERVENANTS

Experts en conduite rationnelle et sécurité routière, spécialisés dans la prévention des risques professionnels liés à la route.



Actuellement nos formations se déroulent dans l'entreprise cliente. Notre référent pédagogique s'assure que les conditions d'accueil sont bien prises en compte. Il adressera un mail ou un courrier pour en être rassuré auprès du mandataire.

ÉVALUATION

Suivi pédagogique tout au long de la formation.
Remise d'une attestation individuelle de formation à l'issue de la session.



Réagir efficacement en cas d'accident et sécuriser ses trajets professionnels

Objectif

Permettre aux salariés de maîtriser les bons réflexes en cas d'accident de la route, de remplir un constat amiable de manière rigoureuse, et de sécuriser leur véhicule avant chaque trajet professionnel.

Modalité pédagogique

— EN RÉSUMÉ

Assurer la sécurité des déplacements professionnels est un enjeu majeur pour les entreprises. Cette formation vise à sensibiliser les conducteurs aux vérifications essentielles du véhicule, au respect du code de la route et à la gestion efficace des situations d'accident.

Elle leur permet également d'acquérir les compétences nécessaires pour renseigner un constat amiable sans erreur, protéger leurs droits, et adopter les comportements adaptés à chaque situation sur la route.

— COMPÉTENCES VISÉES

- Réaliser les contrôles essentiels d'un véhicule avant la prise de route
- Appliquer les règles fondamentales de sécurité routière
- Comprendre les responsabilités en cas d'accident
- Remplir avec exactitude un constat amiable
- Identifier les situations à risque et y réagir avec sang-froid

— PÉDAGOGIE

- Mise en situation sur simulateur ou logiciels dédiés (constat, alcoolémie, etc.)
- Cas pratiques de simulation d'accidents sur différents types de parcours
- Démonstrations interactives
- Travaux en groupe et échanges d'expériences
- Évaluation continue des acquis

— LE PROGRAMME

1. Vérifications sécurité & contrôle du véhicule

- Pression et état des pneus
- Contrôle des niveaux et éléments essentiels (freins, éclairage, pare-brise...)
- Lecture des voyants et détection des anomalies
- Gestion de la charge utile
- Anticipation des pannes courantes

2. Préparer son trajet et éviter les imprévus

- Maîtriser les règles de base du code de la route
- Identifier les facteurs de risque (météo, fatigue, distraction)
- Éviter les comportements dangereux : vitesse, surcharge, téléphone...
- Préparer efficacement un itinéraire
- Savoir réagir aux imprévus sur la route

3. Accident : procédures et réactions à adopter

- Les étapes clés en cas de collision ou d'accrochage
- Sécuriser les lieux et se protéger
- Appeler les secours : informations à transmettre
- Conduite à tenir avec les autres usagers

4. Rédiger un constat amiable sans erreur

- Identifier les éléments indispensables du constat
- Expliquer les responsabilités de chaque conducteur
- Remplir correctement chaque partie du document
- Conseils pour éviter les litiges en cas de désaccord

Risques routiers



3h



Maxi 10 Pers.

PRÉREQUIS

Tout salarié amené à conduire pour son activité professionnelle :
chauffeurs, agents de collectivité, commerciaux,
techniciens itinérants, VTC, etc.

👉 Permis de conduire en cours de validité recommandé.

INTERVENANTS

Professionnels qualifiés en prévention routière,
spécialisés dans la formation des risques liés à la
conduite en entreprise.



Actuellement nos formations se déroulent dans l'entreprise cliente. Notre référent pédagogique s'assure que les conditions d'accueil sont bien prises en compte. Il adressera un mail ou un courrier pour en être rassuré auprès du mandataire.

ÉVALUATION

Évaluation continue pendant toute la formation.

- ✓ Remise d'une attestation individuelle de participation en fin de session.